



## ROYAUME DE BELGIQUE

Intervention de S.E. M. Philippe KRIDELKA, Ambassadeur,  
Représentant permanent de la Belgique auprès des Nations Unies

### Assemblée générale des Nations Unies

**Réunion spéciale du Comité de la lutte contre le terrorisme  
commémorant le 20e anniversaire de l'adoption du Conseil de  
sécurité de la Résolution 1373 (2001) et de la création du Comité**

New York, le 4 novembre 2021

---

Monsieur le Président,

La Belgique se souvient avec acuité des attaques du 11 septembre. Quelques jours à peine après ces événements, c'est à l'initiative du premier ministre belge Guy Verhofstadt qu'un Conseil européen extraordinaire se réunissait à Bruxelles pour exprimer sa solidarité avec les Etats-Unis mais aussi pour renforcer l'arsenal législatif européen en matière de lutte contre le terrorisme. Comme Alliée des USA au sein de l'OTAN, la Belgique a également activé l'article 5 du traité de Washington en solidarité avec l'attaque subie par ceux-ci sur leur territoire.

Comme trop d'autres pays, la Belgique a elle-même payé en 2016 le prix du sang en faisant l'objet d'une attaque terroriste d'ampleur. Les leçons que nous avons tiré ces 20 dernières années sont de deux ordres : sur le plan interne comme sur le plan international, seule une approche intégrale (« whole of government approach ») est à même d'apporter une réponse efficace en matière préventive et en matière répressive, en associant autorités nationales, entités fédérées, pouvoirs locaux, et services de police et de renseignements, mais aussi action diplomatique et aide à la population (sur le plan humanitaire d'abord, sur le plan du développement ensuite). Sur le plan international, la solidarité et la coopération entre nous est vitale, quelle que soit la forme qu'elle puisse prendre. La Belgique est un membre actif de la Coalition mondiale contre Daesh (Global Coalition to Defeat ISIS), qui réunit 83 pays et organisations internationales et qui a joué et joue un rôle décisif en Syrie et en Irak pour défaire cette organisation terroriste et ses affiliés. Au-delà de la zone d'opération de la Coalition, les bonnes pratiques pour assurer une victoire durable dans les zones libérées du terrorisme peuvent être partagées par tous.

Monsieur le Président,

La Belgique se réjouit d'accueillir dès cet automne une nouvelle visite de la Direction Exécutive du Comité contre le Terrorisme (DECT/CTED). De telles visites sont la traduction concrète de la résolution 1373 qui a été adoptée il y a 20 ans et celle de la volonté du Conseil de Sécurité d'alors: instaurer au niveau mondial un certain nombre d'obligations, améliorer les capacités législatives et institutionnelles de chacun et établir un réseau d'information et d'action entre les nations. Durant cette visite de la DECT, mon pays fera l'inventaire de toutes les initiatives prises et des structures mises en place par les autorités belges pour répondre tant à ses obligations internes qu'internationales en matière de lutte contre le terrorisme. C'est à cette occasion que la Belgique fera montre de ses meilleurs pratiques en matière de lutte contre l'extrémisme violent qui, nous l'espérons, pourront être disséminées par la DECT.

Je voudrais terminer en spécifiant que si la Belgique a été particulièrement touchée par des actes terroristes commandités et exécutés par Daesh, ses autorités ont pour objectif de mettre tout en œuvre pour lutter contre et prévenir tout type d'actes violents, quels qu'ils soient, y compris ceux initiés par d'autres formes d'extrémisme ou de radicalisation.

Je vous remercie.